



# Une CAP éclair !

## Introduction



**a) Présidence** : cette CAPC était présidée par Mme Fabienne DEBAUX, sous-directrice A, assistée de M. Alexis LOPES, chef du bureau A/2. Elle a duré 35 minutes pour les points II, III et IV.



**b)** siégeaient les 3 **syndicats** représentatifs : CFDT, SOLIDAIRES, SNCD-FO.



## I – Information sur la situation d' 1 agent IR1

La CAPC a été sollicitée sur le cas d'un agent de grade IR1. SOLIDAIRES ne siégeant pas pour ce grade, n'a pas été informé officiellement. Officieusement, un chef de bureau a été muté dans l'intérêt du service (à noter que ce premier point de l'ordre du jour a été examiné en dernier).



## II – Approbation du Procès-Verbal de la CAPC du 17 mars 2016

Vote unanime de la parité syndicale



## III – Information sur la situation de 2 agents IR3

Il s'agit de deux situations particulières :

**Dans la première**, un agent récemment promu IR3 en tant que CSDS a été déclaré inapte physiquement aux fonctions de la surveillance. De ce fait, son poste sera proposé lors de l'enquête IR1, car les postes de CSDS en grandes unités seront désormais occupés par des IR1. L'USD-FO a souhaité que cet agent ne bénéficie pas automatiquement du déroulement de carrière accéléré des chefs de service pour le passage IR2. L'administration a indiqué qu'elle prendrait en compte la manière de servir de cet agent dans ses nouvelles fonctions.

**Pour la seconde**, l'adjoint d'un chef de bureau, lui aussi récemment promu, a souhaité renoncer à ses fonctions de chef de service. Son poste sera donc prochainement proposé à l'occasion du 2<sup>ème</sup> tour des mutations IR2/IR3.



## IV – Mise en compétition d'emplois d'IR1

**1°) Postes proposés** : 16 postes étaient proposés.

### 2°) Candidatures

24 agents ont postulé à cette enquête : 12 IR2 et 12 IR3.

**3°) Postes non demandés** → 4 postes n'ont pas été sollicités : Chef de bureau à Compiègne et Lons le Saunier, Adjoint au Chef divisionnaire de Le Havre Port et Chef de projet pédagogique à l'ENDT.

### 4°) Résultats

**a) Par grade**  
Sur les 12 postes restants, 7 seront occupés par des IR2 et 5 par des IR3.



### Nos votes

SOLIDAIRES a voté *Pour* à 10 reprises, lorsque l'administration « d'en haut » a proposé le candidat le mieux placé et a voté *Contre* les 2 fois où l'administration « d'en haut » a écarté ce même candidat.



Pour SOLIDAIRES siégeaient Philippe REYNAUD (titulaire) et Jacques CHEMINET (suppléant).  
Pour plus de précisions, n'hésitez pas à les contacter.